

PLAN D'ACTION 2010



Le mandat de la Commission de la citoyenneté est de conseiller le parti sur ses orientations et sur toutes les questions relatives à la citoyenneté. Le Bloc Québécois souhaite que les militantes et militants de la Commission lui proposent un plan d'action sur les questions relatives à la citoyenneté et veille à favoriser une meilleure implication des membres du parti de toutes origines aux instances. La Commission entend aussi promouvoir et favoriser l'implication politique de l'ensemble des Québécoises et des Québécois.

Le dernier plan d'action adopté en janvier 2009 était élaboré sur deux années, alors vous retrouverez dans celui-ci des éléments du dernier plan d'action qui ne sont pas finalisés et qui seront mis en œuvre durant la prochaine année. De plus vous y retrouverez également de nouvelles actions. Toutes les actions qui seront entreprises par la Commission de la citoyenneté seront orientées de façon à mettre en œuvre son mandat. La Commission de la citoyenneté orientera son action en fonction des objectifs suivants et en suivi du plan d'action antérieure:

1. Faire un suivi en regard de la réalisation des recommandations du document «Présent pour l'emploi et l'intégration »; entre autres, favoriser la présentation des nouvelles citoyennes et des nouveaux citoyens aux intervenants sociaux économiques des circonscriptions d'accueil et des autres circonscriptions.
 - 1.1. En collaboration avec les députées et les députés ainsi qu'avec les organisations de circonscriptions, élaborer les outils pour permettre aux nouvelles citoyennes et aux nouveaux citoyens de faire connaissance avec les intervenants des réseaux sociaux économiques de leur circonscription et ainsi favoriser une meilleure intégration des membres des groupes ethnoculturels au marché du travail.
 - 1.2. Faire connaître la position du Bloc Québécois en regard du CV anonyme sur la scène publique.
2. Participer à la réalisation de certaines initiatives du document ***Atteindre la parité de représentation dans les instances du Bloc Québécois.***
 - 2.1. En collaboration avec les députées et les députés ainsi qu'avec les organisations de circonscriptions, la Commission de la citoyenneté

propose la tenue d'une tournée des associations de circonscription, pour présenter le travail sur la parité, susciter l'adhésion et la mobilisation dans ce dossier important. Un minimum de 50 associations de circonscription devront avoir été rencontré dans l'année.

- 2.2. La Commission de la Citoyenneté en collaboration avec le Forum jeunesse, organisera une journée de réflexion et de mobilisation sur le thème « Atteindre la parité ». L'objectif de cette journée sera la mobilisation et la sensibilisation à cette réalité sur laquelle toutes les instances sont interpellées.
3. Promouvoir l'adhésion de nouveaux membres au Bloc Québécois en mettant de l'avant des témoignages de militantes et de militants de l'ensemble des régions du Québec. Les membres de la Commission en profiteront pour travailler sur le renouvellement des argumentaires de recrutement.
4. Continuer et accentuer le travail de partenariat avec les différentes instances du parti en faisant mieux connaître le mandat de la Commission de la citoyenneté ainsi que ses chantiers à l'ensemble des membres du parti. Nous profiterons de la tenue des assemblées générales et des réunions d'exécutifs pour ce faire.
5. Continuer de participer aux activités organisées par les différents groupes communautaires afin de promouvoir les idées du parti et l'échange, avec l'objectif d'augmenter le nombre de sympathisantes et sympathisants au Bloc Québécois et à la souveraineté du Québec.
6. Dans le contexte d'un gouvernement minoritaire, des élections peuvent être déclenchées à tout moment : les membres de la Commission seront aux premières lignes en appui aux candidates et candidats de notre parti qui le désireront.